

**Compte Rendu Réunion de la C.N.E.A.C.
22 octobre 2025 en visioconférence de 20h30 à 23h00**

Membres présents :

Mme Arlette CATTOEN, Mme Ludiwine DABEZIES, M Gérald DELALANDE, M Jean Denis DEVINS, Mme Cathy GUILLOU, M Daniel ROUYER, Mme Viviane TESSIER

Absents excusés : M Alexandre BALZER, Mme Sylvie DESSIAUME, Mme Magali PFEIFFER, Mme Sandrine HODIN et M André VARLET.

ORDRE DU JOUR

- Communication du Président
- Proposition des groupes de travail
- Questions diverses

• Communication du président

Roger LALLEMAND démissionne de sa fonction de responsable du GT canicross. Il reste membre du GT et s'occuper de la formation.

Formateur éducation canine, les dossiers de candidature validés sont ceux de : France CAYOL, Christophe DUFFO, Alexis MAZURIER, Christian NICHEL et Alexandre REALI. Ils débutent leur cursus de formation par un entretien individuel en visioconférence.

Conformément à la décision du comité de la SCC, le montant de l'allocation de base est de 1000€. Le tableau des allocations est mis à jour.

La liste des vétérinaires intervenant sur les stages MEC1 et MEC2 est en cours d'actualisation.

• European Open d'agility 2026

Proposition de résolution

European Open d'agility 2026

L'EO 2026 d'agility ayant lieu en France :

- Il n'y aura pas la participation aux frais (déplacement, hébergement, repas ou autres) des membres de l'équipe de France.
- Les frais d'inscription seront pris en charge

- **AGILITY – Ludiwine DABEZIES**

Concours ordinaires avec 9 parcours :

L'enquête effectuée auprès des licenciés a récolté plus de 400 retours. Elle montre de façon unanime la satisfaction des concurrents d'avoir des parcours pour chaque niveau de grade. La crainte de certains porte sur la durée plus longue de la journée.

En parallèle les juges (28) se sont exprimés et ont émis des réserves sur la durée du concours liée à la pose de deux parcours et aux deux reconnaissances supplémentaire. Des gains de temps peuvent être réalisés sur les mises en place des concurrents, la reprise d'obstacles sur faute, la remise des prix (ces remarques sont aussi valables pour les concours à 7 parcours).

A titre expérimental : un format de concours à 2 épreuves par grade et 135 concurrents maximum est créé.

Proposition de résolution

Modification du format de concours ordinaire d'agility

Le format du concours ordinaire d'agility est de 9 parcours avec 87 concurrents séniors et 3 jeunes U12 maximum.

Pour la plage de 81 à 90 inscrits : le nombre de concurrents inscrits doit être négocié entre l'organisateur et le juge.

Date d'application : 01-01-2026

- **Selectifs GPF**

Pour de multiples raisons, le nombre de participants aux sélectifs du Grand Prix de France est en baisse depuis plusieurs années. L'organisation de ceux-ci est de plus en plus difficile, en conséquence les organisateurs se font plus rares. Parmi les raisons les plus citées il y a la localisation de la finale, l'attribution des quotas qui semblent laisser peu de marge de sélection. Les possibilités de modification sont limitées. Actuellement seule une modification du mode de sélection est une solution qui n'apporte pas trop de nouvelles contraintes contrairement aux autres.

Aussi, le GTA propose de réaliser un sondage auprès des licenciés pour connaître leur avis.

Le sondage est :

Sélection des finalistes au GPF d'agility. Voulez-vous

- conserver le mode de sélection actuel ?

- établir la sélection à partir d'un classement par grande région ?

TREIBBALL – Cathy GUILLOU

Proposition de résolution

Création du catalogue détaillant les éléments composant les différents exercices (cf. annexe1).

Pour faciliter la compréhension de chaque exercice des vidéos explicatives seront réalisées.

Textes règlementaires :

Les textes de gestion de l'activité sont en relecture. Il y aura trois textes fondamentaux :

- Les modalités du Pass Treiball
- Les modalités d'organisation d'un concours
- Le règlement du Treiball

Annexe 1